



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi  
Check against delivery

---

66<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale  
5<sup>ème</sup> commission

Points 132 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et  
financier de l'Organisation des Nations Unies**  
Review of the efficiency of the administrative and  
financial functioning of the United Nations

New York, le 13 mars 2012

Déclaration de M. Matthias Dettling

---

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations saluent la présentation des rapports du Secrétaire général relatifs à ce point de l'ordre du jour ainsi que celui du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et ceux du Corps commun d'inspection (CCI).

Monsieur le Président,

Le principe de responsabilité est avant tout le principe selon lequel le Secrétariat et ses fonctionnaires doivent honorer leurs engagements vis-à-vis des États membres et des bénéficiaires de l'Organisation. Une organisation qui applique le principe de responsabilité à l'égard de ses partenaires est considérée comme crédible et perçue comme légitime. L'amélioration du système d'application du principe de responsabilité est donc une des tâches les plus importantes pour les Nations Unies. L'adoption d'une définition du principe de responsabilité par l'Assemblée générale il y a deux ans a marqué à cet égard une étape clé. Elle a donné à l'Organisation une orientation claire pour continuer à développer le dispositif d'application de ce principe.

Nos délégations aimeraient soulever trois points au sujet du rapport sur la mise en œuvre de la résolution 64/259 de l'Assemblée générale.

Tout d'abord, la Suisse et le Liechtenstein reconnaissent la complexité du processus de mise en place d'un tel système au sein du Secrétariat des Nations Unies. Nous tenons par conséquent à saluer les mesures prises jusqu'à présent par le Secrétariat pour améliorer ce système. Dans le même temps, nous nous rallions au point de vue du CCQAB selon lequel le rapport aurait dû comporter davantage

d'informations concrètes sur les progrès réalisés jusqu'à présent. Des indices de performance clés et des données statistiques pertinentes devraient être davantage utilisés pour illustrer et clarifier ces progrès.

Dans un deuxième temps, nous aimerions féliciter le Secrétaire général pour les avancées effectuées dans le développement du dispositif de gestion des risques de l'Organisation et de contrôle interne. Les expériences positives réalisées dans la mise en œuvre de ce dispositif au sein du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et dans le plan-cadre d'équipement sont encourageantes. Dans ce contexte, nous allons étudier attentivement la proposition du Secrétaire général qui vise à créer, au sein du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion, une fonction spécifique de gestion globale des risques et de contrôle interne.

Enfin, en troisième lieu, nos délégations espèrent pouvoir recevoir prochainement de nouvelles propositions dans le domaine de la gestion axée sur les résultats et la communication d'informations sur les résultats. Nous attachons une grande importance à ces deux éléments du dispositif d'application du principe de responsabilité et estimons que cette commission devrait être informée dès que possible des progrès effectués par le Secrétariat sur cette question.

Monsieur le Président,

La Suisse et le Liechtenstein encouragent vivement le Secrétaire Général à poursuivre et intensifier ses efforts et son engagement pour l'élaboration d'un système efficace d'application du principe de responsabilité dans le Secrétariat des Nations Unies. Alors que nous comprenons que ce processus va nécessiter encore du temps, nous ne voudrions pas qu'il devienne un processus de durée indéfinie qui occuperait cette commission de manière récurrente pour de nombreuses années. Il nous paraît ainsi important de clarifier l'étendue et le calendrier du travail restant à effectuer en répondant à quelques questions fondamentales : Que voulons-nous exactement atteindre dans chaque domaine du système d'application du principe de responsabilité ? Quand est-ce que l'établissement de ce système sera achevé et quand débutera la phase de suivi ?

La Suisse et le Liechtenstein s'engageront de manière active et constructive dans les délibérations portant sur ce sujet avec l'objectif d'améliorer le système de responsabilité en vigueur au Secrétariat général des Nations Unies.

Monsieur le Président, je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. Chairman,

I have the honor to speak on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the introduction of the Secretary-General's reports under this agenda item as well as the report of the ACABQ and the related reports of the Joint Inspection Unit.

Mr. Chairman,

Accountability is first and foremost about honouring the commitments of the Secretariat and its staff both vis-a-vis the Member States and vis-a-vis the Organisation's beneficiaries. An organisation that is accountable to its stakeholders will enjoy credibility and be perceived as legitimate. Improving accountability is therefore one of the most important tasks for the United Nations. The adoption of a definition

of "accountability" two years ago by the General Assembly marked an important step in this regard by providing the Organisation with a clear direction for further refining its accountability framework.

Our delegations would like to raise the following three points with regard to the report on the implementation of General Assembly resolution 64/259:

First of all, Switzerland and Liechtenstein acknowledge that the development of an accountability system in the United Nations Secretariat is a complex process and we welcome the steps the Secretariat has already taken to improve this system. At the same time, we agree with the ACABQ that the present report should have provided better evidence of the progress made up to now. More systematic key performance indicators and relevant statistical data should be used to illustrate the progress made to provide more clarity.

Secondly, we commend the Secretary-General on the progress made towards the development of the enterprise risk-management framework. We are encouraged by the positive experience of applying this framework in the Office for the Coordination of Humanitarian Affairs and in the Capital Master Plan. We also welcome the development of an enterprise risk-management and internal-control policy. In this context we will carefully study the Secretary-General's proposal to establish a dedicated enterprise risk-management and internal-control function within the Office of the Under-Secretary-General for Management.

Thirdly, our delegations look forward to receiving new proposals in the area of results-based management and performance reporting. We attach great importance to these two critical aspects of the accountability framework and we think that this Committee should be informed as soon as possible on the progress made by the Secretariat on this matter.

Mr. Chairman,

Switzerland and Liechtenstein strongly encourage the Secretariat to continue and intensify its efforts and commitment to the establishment of an effective accountability system. While clearly more time is needed, we caution against an open-ended process that will continue to occupy this Committee for years to come. The scope and timeframe of the work ahead should thus be clarified by answering some fundamental questions, including: What do we exactly want to achieve in each field of the accountability framework? When will the establishment of the framework be completed and when will the ensuing monitoring phase start?

Switzerland and Liechtenstein stand ready to engage constructively in discussions on all of the above-mentioned issues with a view to improving the United Nations Secretariat's accountability system.

Thank you, Mr. Chairman.